

Organisation des séances SES après l'épreuve de Spécialité – AI

Fin mars-juin

1. Quels objectifs ?

- Le [programme de SES](#) se poursuit après les épreuves de Spécialité. Les chapitres qui restent à aborder sont les suivants :
 - 8. RC - Quelles inégalités sont compatibles avec les différentes conceptions de la justice sociale ?
 - 9. Socio - Quelle est l'action de l'Ecole sur les destins individuels et sur l'évolution de la société ?
 - 10. Eco - Quelles politiques économiques dans le cadre européen ?
 - 11. Socio - Quelles mutations du travail et de l'emploi ?
 - 12. Eco - Comment expliquer les crises financières et réguler le système financier ?

- Parallèlement aux cours, en partie sur le créneau des heures de SES, vous devrez préparer l'épreuve du [« Grand Oral »](#) (coef. 10 au bac).

2. Quelle organisation ?

- 3 heures seront consacrées au « **Grand oral** ».

Il s'agira de :

- Elaborer la ou les questions qui concernent les SES,
 - Construire une problématique appropriée à chaque questionnement,
 - Rechercher des informations utiles,
 - Construire du sens pour établir des réponses argumentées,
 - S'entraîner à votre prestation orale pour une communication la plus performante possible.
- ❖ *Vous penserez à apporter votre ordinateur si vous pouvez.*
-
- 3 heures pour poursuivre le **programme de SES** dont les thèmes sont ci-dessus. Nous ne travaillerons pas de la même façon qu'avant les épreuves de Spécialité : l'enjeu n'est pas le même, le temps que nous pourrons y consacrer également.
 - Nous pourrons privilégier le travail en groupe, sur dossier, l'élaboration d'exposés, d'article de presse, de capsule vidéo etc... autrement dit des parcours pédagogiques moins académiques qu'avant l'épreuve de spécialité.
 - Votre sérieux sera toujours indispensable pour atteindre l'objectif en terme de programme mais aussi pour vous préparer aux études supérieures qui demeurent plus de jamais un objectif incontournable.
- ❖ *Vous penserez à apporter votre ordinateur si vous pouvez.*